

DÉCEMBRE 2020



Adoptons la « Locale Attitude » !

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie de vœux du maire 2021 est annulée. Un film de vœux sera prochainement disponible sur notre site Internet www.lachaizelevicomte.fr ou notre page Facebook.

Au nom du conseil municipal et des agents communaux, M. Le Maire vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.



sommaire

VIE MUNICIPALE p.02

ACTIONS SOCIALES p.05

VIE ÉCONOMIQUE p.05

ENFANCE/JEUNESSE p.07

VIE ASSO./CULTURE & SPORT p.09

INFOS PRATIQUES p.12

Yannick DAVID
Maire
Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération



ÉDITO du maire

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,

Au moment où je rédige ces quelques lignes, je vous l'avoue, les raisons d'être optimiste ne sont pas nombreuses et l'actualité nous apporte chaque jour son lot de pessimisme.

Mais aujourd'hui, je fais résolument le choix de dépasser tout cela, sans l'oublier pour autant, pour vous dire que j'ai la conviction que nos vies d'hommes et de femmes sont plus fortes que cette horreur semée par des fanatiques et ces malheurs du quotidien liés au confinement.

Tout d'abord parce que la vie sera toujours plus forte que la mort et que les porteurs d'espérance en l'homme seront toujours plus forts que ceux qui renient la notion même d'humanité.

Parce que l'homme est par nature un « animal social » et que sa vocation est de vivre en société. Cette vocation doit l'amener à dépasser les solitudes, à développer des solidarités et à se dire que ce qui est bien pour sa communauté est bien pour lui, quel que soit le contexte.

Parce qu'enfin, nous nous approchons d'un temps qui incarne la joie, le partage, l'espérance !

C'est celui du temps de Noël et des fêtes de fin d'année. Certes, ce temps n'aura peut-être pas tout à fait la même saveur, mais il doit nous permettre de mobiliser ce qu'il y a de meilleur en nous ; il doit nous permettre de nous rappeler que l'annonce de la vie est toujours la plus forte, que le pire est de toute façon derrière nous et qu'il faut que nous nous préparions à reprendre nos vies après le confinement.

Parce que le confinement aura une fin !

Et je sais que lorsque nous serons sortis de cette crise, nous pourrons compter sur vous.

Lorsque je vois, depuis presque un an maintenant, les engagements des uns et des autres, professionnels de santé, agents des services, commerçants, artisans, acteurs économiques, salariés des entreprises, élus, bénévoles et l'ensemble de nos concitoyens, je suis confiant !

Lorsque je vois cette solidarité qui se met en place sur nos territoires, cette imagination qui chaque jour nous permet un peu plus de nous serrer les coudes, de vivre malgré tout, je suis optimiste !

Je n'oublie pas tous ceux qui, malheureusement, souffrent tout particulièrement de cette crise. Bien sûr, les victimes de la pandémie, et j'ai en cet instant une pensée pour eux et leurs familles ; mais aussi toutes les victimes économiques qui ne se relèveront pas ou avec de très grandes difficultés. Nous devons être à leurs côtés pour qu'ils ne soient pas « les oubliés de la reprise ».

Et je suis tout particulièrement optimiste pour la Chaize-le-Vicomte et pour notre agglomération, car je peux témoigner de tout ce qui s'est mis en place depuis le mois de mars auprès de nos élus, de nos services : des cellules de crises d'élus réactives et opérationnelles, des services en actions, des engagements bénévoles extraordinaires, des solidarités entre commerçants, artisans, agriculteurs, indépendants, des actions de proximité portées par l'ensemble de nos concitoyens.

Que tous vous en soyez remerciés.

J'ai une profonde conviction : nous sommes en ordre de marche pour affronter la crise ; parce que nous sommes Vicomtais, nous sommes aggro-yonnais... nous sommes Vendéens !

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël et de nouvel An.

■ HORAIRE DE LA MAIRIE

Dans un souci constant d'amélioration du service rendu aux Vicomtais, la mairie élargit ses horaires d'ouverture depuis le 5 septembre.

- **Lundi** 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- **Mardi** 9h00 - 12h30 / Fermé
- **Mercredi** 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- **Jedi** 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
- **Vendredi** 9h00 - 17h00 (journée continue)
- **Samedi** 10h00 - 12h00

Hors
période de
confinement

M. Le Maire vous reçoit durant l'une de ses permanences, le lundi de 16h à 18h ou le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous.

Nous vous invitons également à prendre rendez-vous pour toute démarche administrative relative à l'urbanisme, à l'état civil ou aux actions sociales. N'hésitez pas à vous rapprocher de notre accueil au 02 51 05 70 21.

■ BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Olivier HENRY est le nouveau directeur des Services Techniques. Il remplace Annie MOREAU, devenue directrice des services techniques de la commune de Dompierre-sur-Yon.

Nous en profitons pour la remercier du travail accompli au sein de nos services et lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles missions.

Après avoir passé plus de 4 ans au service de la Mairie de Jeumont (59), commune de 10 000 habitants, Olivier intègre les services de La Chaize-le-Vicomte. Fort d'une solide expérience à la tête d'un service technique, il souhaite aujourd'hui s'investir sur de nouveaux projets et retrouver la proximité du terrain et des élus.



Nous souhaitons la bienvenue à Olivier dans notre belle commune.

■ OUVERTURE DES DÉCHETTERIES AUX HORAIRES D'HIVER

Les déchèteries de l'agglomération sont ouvertes aux horaires d'hiver suivants :

- La Ferrière : le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 17 h 30.
- Thorigny : le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Les personnes souhaitant disposer de plus d'informations peuvent contacter la ligne dédiée au 02 51 05 59 91 ou par courrier électronique à dechets@larochesuryon.fr.

■ J'AIME MON QUARTIER, J'AIME MON VILLAGE : JE DIS STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Le matelas sur un coin de trottoir, des palettes abandonnées sur la voie publique, des déchets végétaux bouchant un fossé ou une entrée de parcelle agricole... C'est ce qui s'appelle le « dépôt sauvage », et c'est interdit.

Et les effets sont néfastes tant pour l'image de la commune que pour notre cadre de vie mais surtout pour notre planète !

Pourtant, le message est clair : il revient à tout un chacun de prendre la responsabilité de ses déchets, et d'adopter les bons gestes de tri et d'apport volontaire, en déchetterie ou en borne. **À noter que les dépôts sauvages exposent le contrevenant à une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 euros ainsi qu'à la confiscation du véhicule.**



■ SALLE DE TENNIS JACQUES VERDON

Face aux besoins grandissants de nos associations sportives et plus précisément celle de tennis, une nouvelle salle est en train de voir le jour.

Cette nouvelle salle, qui porte désormais le nom « Jacques Verdon », est une construction innovante car sa structure métallique est à tension réglable.

D'un coût travaux proche des 800 000 euros TTC, deux nouveaux cours seront mis à disposition de nos sportifs afin qu'il puisse effectuer leurs entraînements et, le cas échéant, rencontrer des équipes adverses lors de compétitions.



Pascal BONNIN
Adjoint chargé du Sport, de la Vie associative,
de la Salle du Moulin Rouge et de la Sécurité publique



■ VOIRIE

Travaux de voirie – Sécuriser le trafic et soutenir l'économie.

Alors que le ciel économique s'assombrit pour de nombreuses entreprises, l'investissement des collectivités locales reste une ressource essentielle au maintien de nos emplois.

Afin d'améliorer la sécurité et soutenir l'économie, notre équipe a décidé de multiplier par trois le budget voirie. C'est un effort significatif qui représente en matière d'emploi un peu plus de 14 ETP (équivalent temps plein) sur 7 jours de travail. Nous avons ainsi pu réaliser des travaux de voirie importants avec notamment :

- En juillet, le curage d'une dizaine de kilomètres de fossés. Nous saluons les agriculteurs qui ont assuré gratuitement le transport de la terre et ainsi permis de faire baisser la facture finale.
- En septembre, plus de 4 kilomètres de routes remis à neuf et 60 tonnes de « point à temps » (émulsion de bitume et de gravillons) répartis sur les voies les plus abimées de notre commune afin d'améliorer leur étanchéité.
- En octobre, deux tampons de voiries (plaques d'égouts) remis à neuf en centre bourg, rue du Guignageau et rue des Frères Payraudeau.

Dans l'optique d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la route, y compris piétons et cyclistes, deux liaisons douces vont voir le jour. Les travaux de la 1^{ère} au niveau de La Grangimare ont déjà débuté. Pour la 2^{ème} située en entrée de bourg en provenance de La Roche-sur-Yon, les travaux auront lieu en début d'année 2021. Le coût total de cette opération s'élève à 109 929,28 euros TTC. Les services de la communauté d'agglomération assurent la maîtrise d'œuvre et l'entreprise attributaire du chantier est « COLAS ». Nous remercions les riverains de leur compréhension, eux qui ont pu ou qui vont être gênés par les travaux.

Remise à niveau des accotements sur les routes fraîchement refaites.



■ L'AGRICULTURE, C'EST VITAL !



En cette période particulière, nous tous consommateurs avons un rôle à jouer.

Nos actes d'achats sont importants pour soutenir notre économie locale. Notre territoire est dynamique grâce à toutes les entreprises, toutes les associations et tous les artisans et commerçants qui le font vivre. Plus que jamais CONSOMMER LOCAL, C'EST VITAL.

La COVID a eu un impact sur nos exploitations. Certaines filières agricoles sont plus touchées que d'autres (canards, volailles festives, gibiers...). Soutenons nos agriculteurs, mangeons français car L'AGRICULTURE C'EST VITAL. Pour vivre, il faut manger. Nous voyons souvent les inconvénients liés aux activités agricoles (nuisances sonores, olfactives, poussières,...), mais n'oublions pas tous les points positifs.

• ENVIRONNEMENT : les agriculteurs, génération après génération ont bâti et entretenu un paysage magnifique qui fait le bonheur des touristes et profite aux citoyens dans leurs activités de loisirs (marche, course à pied, vélo,...). Dans notre bocage, l'élevage permet le maintien de haies et de prairies, formidables pièges à carbone.

• ÉCONOMIE : 1 agriculteur actif = près de 7 emplois induits. La filière agro-industrielle en Vendée en est un bel exemple.

• ALIMENTATION : nos agriculteurs produisent une alimentation riche en qualité et en quantité, ce qui nous assure une souveraineté alimentaire dont nous pouvons mesurer l'importance lors d'une crise majeure.

Cette crise aura une fin, après la pluie vient le beau temps.

David ROUSSELOT
Adjoint à l'agriculture, la voirie et la ruralité



■ LES 4 SAISONS

Top départ pour les 4 saisons !

Mixité intergénérationnelle, accession à la propriété, maintien à domicile, proximité du centre-bourg... voici l'esprit du projet du quartier des Quatre Saisons dont la première pierre a été posée en octobre dernier.

En quelques chiffres, les Quatre saisons,

- c'est 18 logements publics d'un côté ; de l'autre, 28 terrains à bâtir, libres de constructeur ;
- C'est un investissement majeur du bailleur Vendée Habitat de 4 millions d'euros ;

- C'est un soutien de La commune de La Chaize-le-Vicomte apportant une subvention de 77 000 € ;

- Sans oublier le partenariat avec l'État, La Roche-sur-Yon Agglomération et Action Logement.



Dans un emplacement préservé en centre-bourg, à proximité de l'Ehpad et des commerces, disposant d'une liaison douce permettant une mobilité facilitée à pied ou à vélo vers le centre, ce futur quartier offrira un foyer douillet à de jeunes ménages, à des familles vicomtaises ou nouvellement arrivées, à des personnes vieillissantes souhaitant se rapprocher des services de la commune.

Face à une demande grandissante de logements, cette nouvelle proposition permet de combler une dent creuse, limitant ainsi l'étalement urbain tout en témoignant du dynamisme de notre commune.

La livraison des 18 premiers logements locatifs est prévue pour la fin 2021.

■ DÉCO DE NOËL

Des décors éco-responsables !

C'est une certitude : Noël 2020 aura une saveur particulière ! Alors que bien peu d'événements appellent à la fête, élus et agents techniques ont décidé de bousculer les habitudes et de donner une touche de nouveauté aux décorations de Noël.

Confectionnés en matériaux de récupération, de joyeux petits bonhommes de neige en bois et une tribu de cerfs ont peuplé nos parterres et ronds-points.

Des éco-décorations réalisées par nos services techniques : un beau travail d'équipe qui a ravi les yeux des petits et des grands ! Un grand bravo à nos agents pour ce petit grain de magie disséminé aux quatre coins de la commune.



■ PROJET CULTUREL



Le projet culturel à La Chaize-le-Vicomte, incluant principalement la création d'une médiathèque, est lancé. Un comité de pilotage a été créé :

il est composé d'élus, de bénévoles de la bibliothèque, accompagnés par les représentants de la Bibliothèque de Vendée, du Conseil Départemental, de la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC). Une première étape a permis de faire le point sur l'existant « la bibliothèque actuelle, dans son environnement, ses forces et ses faiblesses ».

Pour la prochaine étape, « Enjeux et objectifs du projet », la bibliothèque actuelle est trop petite et ne répond plus aux attentes des Vicomtais.es. Mais quelles sont les attentes ? La population sera consultée et chacun pourra transmettre ses idées et donner son avis. Rendez-vous en 2021.

Carole DESPORTES
Adjointe à la Culture, au patrimoine et aux grands événements



■ ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS POUR LES CM1

Comme chaque année, désormais, après une période de « campagne électorale » pour les CM1 des écoles Pierre Perret et Saint-Joseph, 8 élèves ont été élus mardi 6 octobre 2020. Les 8 CM2 ont renouvelé leur mandat pour un an. Les élections se sont déroulées selon le respect des gestes barrières.

Les nouveaux conseillers (CM1) sont :

- Elus CM1 Ecole Pierre Perret : Nora Blanco-Corbineau, Emma Lamoureux, Malo Gorsic et Théo Viault.
- Elus CM1 Ecole Saint-Joseph : Sacha Michot, Emmie Orsonneau, Constance Azambourg-Heuze et Maëlle Paillat. Merci aux enseignants, aux candidats et aux élus adultes pour leur investissement.



■ SÉANCE PLENIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Le nouveau conseil municipal des enfants a tenu sa première séance plénière le mardi 13 octobre 2020 de 18h à 19h.

Chaque jeune conseiller a reçu une place dans la salle des fêtes puis chaque élu s'est présenté brièvement. Et, nous avons pris connaissance des professions de foi des candidats élus.

Répartition des élus dans les 3 commissions :

• Commission Environnement et cadre de vie :

Mélie L'HERMITE, Enola GUITTON, Emmie ORSONNEAU, Sacha MICHOT, Théo VIAULT et Malo GORSIC encadrés par Antoine REMBAUD, Emilie PINEAU et Edith DROUET

• Commission solidarité et santé :

Luka VALVERI, Adéla GRAFFAN, Manon OLIVIERO, Norah BLANCO-CORBINEAU et Emma LAMOUREUX encadrés par Béatrice ROBION, Karine ALLAIN et Carole DESPORTES.

• Commission Culture et Loisirs :

Clément PLAMONT, Andy RUPIN-REMBAUD, Yohann GREAUD, Constance AZAMBOURG-HEUZE et Maëlle PAILLAT encadrés par Quentin LOIZEAU, Yvonnick PAPIN et Karen PRIOUL.

■ TRIBUNE DU GROUPE « LA CHAIZE EN ACTIONS »

À l'aube de la nouvelle année,

2020 sera certes à marquer d'une pierre noire mais les élans de solidarité qu'elle a suscité sont de nature à nous rassurer.

- **Solidarité avec les plus jeunes** quand une « armée » de couturières bénévoles s'est mobilisée pour concevoir 4 masques lavables et réutilisables pour chaque élève vicomtais de plus de 6 ans ;
- **Solidarité envers nos commerçants, artisans et entrepreneurs** durement frappés par les confinements successifs et pour lesquels les Vicomtais ont su adopter la « Locale Attitude » pour les soutenir ;
- **Solidarité avec les plus fragiles** avec nos appelants bénévoles de la cellule d'écoute du Centre communal d'Actions sociales qui ont su prêter une oreille attentive et réconfortante durant ces temps d'isolement.

À chaque fois, nous avons su répondre présents pour fournir les matières premières aux couturières, pour relayer les initiatives de chaque commerçants ou les aides disponibles à ceux qui ont dû fermer ; ou encore pour soutenir les associations par un contact régulier avec leurs Présidents.

À l'image de nos relations étroites avec les directeurs d'école et des responsables du restaurant scolaire, c'est en sachant nous rassembler que nous pouvons traverser ces épreuves et permettre à vos services de continuer de fonctionner et de vous accueillir dans les meilleures conditions.

C'est sur cette note d'optimisme, d'engagement et de combativité que nous espérons tous une année 2021 bien meilleure. Nous sommes résolu à maintenir notre action dans la proximité et la réactivité comme l'a traduit cette période de crise.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

■ TRIBUNE DU GROUPE « ENSEMBLE POUR LA CHAIZE »

Soutenons le local !

Nous étions nombreux à espérer une amélioration des conditions sanitaires à la sortie du confinement en mai dernier. L'été nous aura laissé l'espace de quelques semaines l'illusion d'un semblant de vie normale et le mois de septembre aura été l'occasion de se retrouver brièvement lors des différentes assemblées générales et autres réunions associatives afin de discuter de projets et d'avenir. L'annonce d'un nouveau confinement en novembre met une nouvelle fois un terme à toutes ambitions collectives à court et moyen terme.

De nombreuses associations vivent des événements qu'elles organisent chaque année. Au moment de la rentrée, plusieurs d'entre elle nous ont fait part d'une baisse significative de leurs adhésions. Les restrictions actuelles ne permettent plus au tissu associatif et aux acteurs de la culture d'organiser convenablement leurs événements quand ils ne sont tout simplement pas annulés.

Les difficultés rencontrées se retrouvent également du côté des commerçants qui vont une nouvelle fois souffrir de ces fermetures. Parce que nos acteurs locaux participent activement à la vitalité de notre territoire, nous invitons chaque vicomtais et vicomtaises à soutenir nos associations et nos commerçants. Aussi, n'oubliez pas de reprendre vos adhésions au sein de vos associations et à acheter en « clic et retrait » chez les commerçants qui sont en mesure de le proposer.

Nous vous souhaitons malgré tout à chacune et chacun d'entre vous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

■ CELLULE D'APPEL ET D'ÉCOUTE

Le Centre communal d'Actions sociales (CCAS) a relancé sa **cellule d'appels et d'écoute téléphonique à destination des personnes fragiles, isolées ou âgées durant ce deuxième confinement**. Si vous connaissez des personnes dans cette situation, dont le confinement viendrait accentuer leur précarité, **contactez l'accueil de la mairie au 02 51 05 70 21**.



Nicole Mahé



Dominique Gilbert



Marie-Claire Coutaud

Afin d'assurer la distribution alimentaire aux plus démunis, le Centre communal d'Actions sociales réorganise sa livraison pour l'assurer au domicile de chaque bénéficiaire. Nous remercions la Cave « Clémenceau - Celliers de Grands Lieux » qui nous met à disposition son camion frigorifique pour assurer les liaisons.

Lucie SOULARD

Adjointe chargée des actions sociales, du CCAS, des Séniors et du Handicap



Services à Domicile

L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Une aide à domicile proche de chez vous

L'association locale **ADMR de La Chaize Le Vicomte** intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos **13 salariées** que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des appels de convivialité et des visites à domicile.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Venez nous rencontrer !

Nous sommes joignables par téléphone du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **14h à 17h00** au 02 51 24 31 81 ou par mail à admr.lachaize@orange.fr

Une permanence a lieu au local de La Chaize Le Vicomte le mardi de **10h30 à 12h30**



Avec mon fils Laurent, J'ai choisi l'ADMR pour rester à la maison en toute confiance.

Depuis **70 ans** l'ADMR veille sur vos proches !



www.admr85.org

■ SÉCURITÉ ET PRÉVENTION : LA CHAIZE RENFORCE SA QUALITÉ DE VIE !

Parce que la qualité de vie passe aussi par la tranquillité et la sécurité de chacun, la commune de La Chaize-le-Vicomte se dote de moyens humains et techniques pour y répondre.

Cela passe d'abord par le renforcement de la sécurité de nos bâtiments publics qui sont désormais tous équipés d'alarmes ou de systèmes anti-intrusion.

Ces moyens techniques ont été dernièrement complétés par le passage d'une ronde de nuit, dans la prolongation de ce qui existe déjà pour les entreprises de la Zone de la Folie.

La commune a ensuite procédé au recrutement de son premier policier municipal, compétent pour constater plusieurs types d'infractions : code de la route, urbanisme, publicité... D'une manière générale, il répondra à toutes les sollicitations des administrés relevant de sa compétence afin d'assurer un rôle de médiation. Proche de la population de par sa présence constante, il aura pour vocation de lui prêter assistance en toutes circonstances et notamment, en allant à la rencontre régulière de nos commerçants.

Enfin, **un système de vidéoprotection est en cours de réflexion** sur certains points sensibles de la commune, en relation étroite avec les services de la Gendarmerie.



VIE économique

Vos commerces de proximité restent ouverts dans le respect des gestes barrières et continuent de vous accueillir au quotidien. L'achat local devient désormais vital pour bon nombre de commerces, menacés par cette crise sanitaire.



■ RELANCE DU GUICHET ÉCONOMIQUE DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION

Un guichet unique est dédié aux entrepreneurs, commerçants et artisans du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 02 51 47 45 44 et sur economie@larochesuryon.fr.

■ LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE



La Chaize-le-Vicomte, Vendredi 30 octobre 2020,

M. Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 007 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Si l'épidémie de Covid-19 constitue une menace pour la santé de nos concitoyens telle que vous avez dû recourir de nouveau à confiner le pays, les mesures que vous avez prises constituent, elles, une menace pour la survie de bons nombre de commerces ou entreprises que vous considérez comme « non-essentiels ».

Sur la commune de La Chaize-le-Vicomte, comme sur l'ensemble du territoire français, nos commerçants, artisans, entrepreneurs, libéraux ont mis en place des protocoles sanitaires stricts pour pouvoir accueillir, dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, leurs clients et ainsi, faire perdurer une activité économique, essentielle au maintien de milliers d'emplois faisant vivre au quotidien des milliers de familles mais aussi indispensable à la vitalité de nos territoires ruraux.

Déjà fragilisés par le premier confinement auquel ils se sont pliés avec civisme et responsabilité, c'est avec stupéfaction et colère désormais qu'ils accueillent ces nouvelles mesures que vous leur imposez, notamment dans cette distinction « essentiel / non-essentiel », comme s'il existait, dans nos communes des activités utiles et d'autres inutiles.

Ainsi :

- CONSIDÉRANT que la liberté d'entreprendre comprend non seulement la liberté d'accéder à une profession ou à une activité économique mais également la liberté dans l'exercice de cette profession ou de cette activité ;
- CONSIDÉRANT que le principe d'égalité des opérateurs économiques a pour corollaires la libre concurrence et l'égalité de concurrence entre opérateurs économiques ;
- CONSIDÉRANT que les rayons non-alimentaires et non-essentiels des supermarchés et hypermarchés ne sont pas fermés durant la période de confinement décidée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré par décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 ;

Mairie de La Chaize-le-Vicomte
4, rue des Noyers – 85310 La Chaize-le-Vicomte
02 51 05 70 21 – mairie@lachaizelevicomte.com

- CONSIDÉRANT que la fermeture des commerces non alimentaires ou dits non-essentiels situés sur le territoire de la Commune de la CHAIZE LE VICOMTE constitue dans cette circonstance une atteinte au principe de la liberté d'entreprendre, au principe d'égalité de traitement des opérateurs économiques ainsi qu'au principe d'une concurrence libre et non faussée ;
- CONSIDÉRANT par ailleurs qu'il résulte des dispositions de l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales que la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ; qu'elle comprend notamment le soin de prévenir, par des précautions convenables, les maladies épidémiques ou contagieuses ;
- CONSIDÉRANT qu'en application des dispositions de l'article L 1311-2 du code de la santé publique, le Maire peut édicter des dispositions particulières en vue d'assurer la protection de la santé publique dans la commune ;
- CONSIDÉRANT que pour ralentir la propagation du virus du COVID-19, il est recommandé, d'une part, de limiter les déplacements, en particulier les déplacements éloignés du domicile ; et, d'autre part, de restreindre les rassemblements de personnes ;
- CONSIDÉRANT que les déplacements des habitants de la CHAIZE LE VICOMTE dans les commerces de proximité de ladite Commune sont de nature à ralentir cette propagation tandis que leurs déplacements dans les rayons non-alimentaires et non-essentiels des supermarchés et hypermarchés situés à plus de 11 kilomètres et fréquentés par de nombreux clients sont à l'inverse, contrairement aux recommandations sanitaires précitées ;
- CONSIDÉRANT qu'en conséquence, dans ces circonstances locales, l'ouverture des commerces de proximité situés sur le territoire de la CHAIZE LE VICOMTE est de nature à protéger la santé publique et à prévenir la propagation du COVID-19 ;

Je vous demande, M. le Premier Ministre, d'autoriser chacun de nos commerçants/artisans à poursuivre leurs activités, sans cette distinction « essentiel / non-essentiel » sous réserve, bien évidemment, du strict respect des règles de distanciation physique, des gestes barrières et des mesures d'hygiène définies au niveau national.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

M. Yannick DAVID
Maire de La Chaize-le-Vicomte
Premier Vice-Président en charge de l'économie
de La Roche-sur-Yon Agglomération

Mairie de La Chaize-le-Vicomte
4, rue des Noyers – 85310 La Chaize-le-Vicomte
02 51 05 70 21 – mairie@lachaizelevicomte.com

■ OSTRÉICULTEUR

Et si nous mettions un peu de soleil dans notre assiette malgré la grisaille au-dessus de nos têtes?

Depuis le 3 octobre en lien avec l'UCAV et tous les samedis matins, de 7h30 à 13h, un ostréiculteur venu de Bouin est présent sur la place Saint Jean pour vendre ses bourriches d'huîtres.

Un vif succès pour cette bouchée d'iode qui plaît à la fois aux Vicomtais mais aussi aux commerçants, renforçant ainsi l'attractivité du centre-bourg !



■ MARCHÉ DE PRODUCTEURS : RENDEZ-VOUS LE 7 MARS PROCHAIN !



Marché nocturne festif le 26 juin !

Dans l'objectif de renforcer l'attractivité de notre centre-bourg et de consolider l'activité de nos commerçants, notre mairie a signé une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de Vendée, représentée par son Président Joël LIMOUZIN, afin de lancer un marché de producteurs locaux au cœur de notre commune.

À partir du 7 mars prochain, le premier dimanche de chaque mois, les Vicomtais auront l'occasion de consommer local en venant à la rencontre des agriculteurs-producteurs grâce à ce marché, construit en partenariat avec nos commerçants locaux de l'Ucav La Chaize.

Authenticité et proximité seront au rendez-vous pour ce futur marché. Et une fois dans l'année, un marché festif et nocturne animera le centre-bourg !

Rendez-vous désormais le 7 mars prochain pour le premier marché vicomtais !



■ NOUVELLES ENTREPRISES

LUDIVINE L'HERMITE

Médium
12 Rue du Cache Loup
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
06 78 25 72 71
<https://www.ludivinelhermite.com/>

NOÉMIE L'HERMITE

Énergéticienne et médium
12 rue du Cache Loup
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
07 87 61 60 01

NOÉMIE TINKIE VADROT SERVICES

Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
13 A rue du Guignageau
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
07 50 95 07 03

LE PIANO CLAIRE SARRAZIN

3, place St Jean
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
02 51 05 82 36
www.barlepiano.com

DOMOTICDEV Charly COUDRIN

Installateur de système connecté, d'alarme et de vidéo surveillance
3 Allée du battoir
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
domoticdev@gmail.com
Tel : 06 62 88 07 88
www.domoticdev.fr

Christine RAMBAUD-BOSSARD

Première Adjointe chargée du développement durable, du commerce de proximité, de l'environnement, des actions logement, de l'Emploi et du Numérique





ÉCOLE PIERRE PERRET

Rien n'arrête le Père Noël ! Avec un peu d'avance, il a offert ses traditionnels chocolats et posé en compagnie des élèves pour de jolies photos souvenirs.

Avec la crise sanitaire, cette année scolaire voit s'annuler les uns après les autres les projets mis en place autour de la mer : visite du Vendée Globe, visite d'un aquarium et de sites maritimes, de spectacles... Heureusement, nous arrivons encore à poursuivre l'éducation au développement durable avec des interventions de spécialistes de l'eau, de la protection de l'environnement et de l'éducation éco-responsable pour l'élémentaire. La maternelle n'est pas en reste, car les plus jeunes travaillent aussi sur l'eau (dans tous ses états, et en particulier la mer). Pour cela, toutes les disciplines sont mises à contribution grâce aux arts, aux albums, à une classe laboratoire...

Les maternelles ont pu participer à la randonnée contée qui, cette année, s'est mise en place uniquement pour notre école.

Avec les périodes de confinement, la maîtrise de l'outil informatique est devenue prégnante pour les scolaires, et l'utilisation des réseaux sociaux un nouvel enjeu d'éducation. Un travail spécifique sera donc réalisé sur l'utilisation d'une messagerie. Il fait suite au projet sur les fake-news, démarré en 2019 par la visite d'une exposition à la Vendéthèque.

Sur le plan sportif, les élèves ont déjà bénéficié de séances de piscine et réalisé leur cross « Génération 2024 ». **En effet, en ce début d'année, l'école a été récompensée pour son engagement en faveur des pratiques sportives, en obtenant le label « Génération 2024 » avec le soutien de l'USEP, en vue des J.O. de Paris. Elle fait donc partie du réseau des 7 écoles de Vendée labellisées.**

Même si les enseignants sont vigilants à la sécurité sanitaire, ils n'oublient pas la sécurité routière qui, elle, se poursuit dans des conditions normales.

En cette période de fête, nous n'oublions pas nos aînés ! Les élèves leur ont réalisé une jolie carte de vœux.

Portes ouvertes :

Les élèves seront ravis de vous montrer leur travail et leurs locaux le samedi 13 mars de 10 h à 12 h.

Carnaval ! Carnaval !

Les élèves de maternelle vous donnent rendez-vous pour leur traditionnel défilé dans les rues de la Chaize, le mercredi 16 avril au matin.

Inscriptions

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Inscriptions possibles à tout moment de l'année :
 - si votre enfant a 2 ans avant le 31 décembre 2020 ;
 - si votre enfant a 2 ans pour la rentrée 2021.
Les rentrées peuvent se faire en cours d'année.



ÉCOLE SAINT-JOSEPH

1 - La vie de l'école :

• **Les élèves travaillent autour de notre thème d'année : « Au fil des jours et des saisons ».** Depuis septembre, les élèves ont beaucoup appris autour de l'automne et de l'actualité. Les élèves de maternelle sont allés au cinéma le mardi 13 octobre dernier et tous les CM1 ont participé au projet du conseil municipal des enfants. Depuis le 2 novembre, toutes les classes suivent avec attention le Vendée Globe, source de motivation et de découvertes pour les élèves.

• **Malgré la situation sanitaire actuelle, nous nous efforçons de maintenir une dynamique de projet.** Les classes primaires, en lien avec le club de Basket de La Chaize, bénéficient de séances d'initiation et de découverte, avec David, animateur sportif.



• **Plusieurs classes ont pour projet de partir en classe découverte,** mais cela dépendra bien sûr de l'évolution de la pandémie.

• **Les classes de l'école préparent Noël** différemment cette année, même sans Arbre de Noël, nous réservons quand même quelques surprises aux enfants... et aux parents.

2 - L'APEL et l'OGEC

Notre projet immobilier avance bien et la première pierre vient d'être posée. Le pôle maternel est en travaux et en pleine restructuration jusqu'en juillet 2020, afin de permettre aux nouveaux élèves de maternelle d'être accueillis, dans les meilleures conditions possibles en septembre 2021. Les deux autres phases de travaux auront lieu cet été et lors du dernier trimestre 2021.



Nous espérons terminer les travaux avant le printemps 2022. L'OGEC a souhaité. Dans la mesure du possible faire travailler de nombreuses entreprises locales pour resserrer encore davantage nos liens avec la vie économique locale. Toute la communauté éducative est impatiente de prendre possession des locaux.



Aussi, à la suite de leurs assemblées générales, les conseils d'administration de l'OGEC et de l'APEL ont été renouvelés. Les animations des associations sont repensées mais nous espérons pouvoir vivre notre kermesse en juillet.

- **Vente de pizzas en janvier 2021**
- **Portes ouvertes le 13/03/2021**
- **La Kermesse le 4/07/2021**
- **et d'autres projets à venir...**

Inscription possible à tout moment de l'année

- **Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.**
 - **Les enfants nés en 2018 ou en 2019 peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet. :**
Tél. : 02.51.05.81.07 ou par mail : epmlclv@wanadoo.fr
Pour découvrir et redécouvrir l'école : matinée PORTES OUVERTES
Le Samedi 13 mars 2021 de 9h00 à 12h30.

OPÉRATION « ÉLÈVE MASQUÉ »

Le premier confinement n'avait pas manqué d'élan de solidarité, le second n'en a pas manqué non plus !

À la veille de la rentrée scolaire, à l'appel de la mairie fournissant la matière première, plusieurs couturières bénévoles se sont portées volontaires pour coudre des masques enfants selon les règles AFNOR, lavables et réutilisables. Initiative communale soutenue et accompagnée par notre couturière professionnelle vicomtaise Les mains d'Auré.

Alors que le port du masque a été rendu obligatoire dès 6 ans pour la rentrée du 2 novembre dernier, nos couturières ont redoublé d'efforts pour fournir quatre masques à chaque élève des deux écoles. **Un grand bravo et merci à ces petites mains de l'ombre qui ont œuvré pour protéger nos enfants et l'équipe enseignante.**



AFFAIRES SCOLAIRES

Les Travaux de la Commission Affaires Scolaires, Périscolaires, Accueil de Loisirs et Restaurant Scolaire

Deux grands projets sont en réflexion au sein de la commission et vont nécessiter une concertation entre les acteurs enfance/jeunesse d'une part et les utilisateurs du restaurant scolaire d'autre part.

Il s'agit en effet de créer une dynamique autour de la jeunesse en réunissant autour de la table toutes les structures qui œuvrent au développement et au bien-être de nos enfants de 3 à 12 ans.

L'objectif étant de faire émerger, au travers des projets de chacun, une politique enfance/jeunesse pour les années à venir. C'est projets s'inscriront dans la Convention Territoriale Globale qui sera signée avec la CAF et l'Agglomération.



Le second projet concerne le restaurant scolaire et plus précisément la gestion des repas. Cette année, il nous faut relancer une consultation en conformité avec les nouvelles réglementations sur la restauration collective, notamment la loi EGALIM (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous). Ce dossier sera travaillé et mis en œuvre en lien avec les représentants de la commission restauration scolaire qui ne sont autre que les représentants des associations et écoles utilisatrices du service.

Grâce à l'appui et à l'expérience, sur ce type de dossier, de la Chambre d'agriculture et d'un cabinet juridique, nous serons en mesure de proposer une restauration scolaire sur le modèle du « manger local », de la proximité d'approvisionnement, d'une alimentation saine et de qualité.

Émilie PINEAU
Adjointe au Scolaire, Restaurant scolaire, Péri scolaire



ARC-EN-CIEL VICOMTAIS

Vos enfants (de 3 à 12 ans) sont accueillis les mercredis et pendant les vacances scolaires au centre de loisirs L'ARC EN CIEL VICOMTAIS par une équipe d'animateurs remplis d'enthousiasme. Sachez que ces salariés, proposant des activités éducatives, ludiques... à vos enfants, ont pour employeur l'association ARC EN CIEL VICOMTAIS. Son Conseil d'Administration est composé de 8 bénévoles actuellement.

En 2020, ce sont 190 familles adhérentes pour 280 enfants utilisateurs de l'accueil de loisirs.

Pour rappel, l'objet des statuts de l'association est :

- d'animer et de gérer un accueil de loisirs,
- de proposer, de gérer et d'animer des activités enfance/jeunesse
- de proposer des animations aux familles de la commune

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, tout simplement par envie de partager vos idées, de donner un peu de votre temps à la vie associatif, ou du fait de vos compétences en créativité, en innovation, en management, en finances..., nos portes sont ouvertes, n'attendez pas !

Notre Assemblée Générale est fixée en avril 2021. Vous pouvez assister à nos réunions dès janvier 2021 afin de mieux connaître le fonctionnement de l'association mais aussi pour vous permettre de poser votre candidature si vous le souhaitez dans le tiers entrant en avril 2021. **Vous souhaitez venir à nos réunions, merci de nous adresser un mail secretariat@arcencielvicomtais.fr.**

L'année prochaine, 2 bénévoles seront dans le tiers sortant. À ce jour, ils ne savent pas s'ils reconduisent leur mandat. Il faut donc penser à renouveler le Conseil d'Administration. En effet, sans bénévoles, plus d'accueil de loisirs donc plus de structure pour accueillir vos enfants les mercredis et les jours des vacances scolaires.

Le contexte de confinement puis de déconfinement conduit à la nécessaire adaptation du projet pédagogique et des projets d'animation. Pour 2020-2021, l'équipe d'animation a travaillé sur 3 objectifs supplémentaires qui sont de permettre à chaque enfant de vivre des vacances ludiques et pédagogiques, de permettre aux enfants de vivre des temps d'échanges et de s'épanouir au plein air.

ACTIVITÉS JEUNESSE 11-17 ANS

Pour s'inscrire le jeune devra être âgé de 11 ans lors de la première activité et ne pas avoir 18 ans.

La priorité est donnée aux vicomtais et vicomtaise puis aux extérieurs.



Activités à la carte, durée variable et lieux différents selon l'activité.

Activités payantes selon le quotient familial.

Le dossier d'inscription est valable 1 an de septembre à septembre.

LES PRÉ-INSCRIPTIONS :

- Les pré-inscriptions vont permettre d'organiser les groupes pour chaque activité.
- Certaines activités étant limitées, le service animation jeunesse se réserve le droit d'effectuer un tirage au sort si l'effectif des inscriptions jeunes est supérieur au nombre de places impartis pour l'activité. Nous laisserons la priorité aux enfants qui n'ont jamais fait l'activité.

LA VALIDATION DES INSCRIPTIONS :

Cette phase consiste à informer les familles sur les activités où l'enfant est retenu ou non et de procéder au paiement.

Le jeune ou un membre de sa famille devra être présent obligatoirement.

Les extérieurs pourront s'inscrire le lendemain de la validation des inscriptions.

PLANNING ACTIVITÉ JEUNESSE 2020-2021 :

- VACANCES DE NOËL 2020 : Néant
- VACANCES D'HIVER 2021 : du lundi 22 au vendredi 26 février 2021
- VACANCES DE PAQUES 2021 : du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021
- VACANCES D'ÉTÉ 2021 : du mardi 6 au vendredi 30 juillet 2021 et sous réserve pour la 5^{ème} semaine
- VACANCES DE LA TOUSSAINT 2021 : à définir

Contact :

Karen PRIOUL - Responsable Service Enfance Jeunesse - 02 51 05 87 87 ou 06 35 50 61 02

animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com



Pendant les vacances d'automne 2020, un groupe de 16 jeunes âgés de 11 à 13 ans est parti en « colo apprenantes » à Noirmoutier en l'île dans le bois de la Chaize. Ce séjour « Expédition en bord de mer » a permis aux jeunes de découvrir les mystères de l'estran à travers des activités naturaliste tout en prenant en compte la protection de la nature et le respect de son écosystème. Les jeunes ont également pu visiter la commune de Noirmoutier en l'île avec un rallye photos, accompagner pendant une matinée un ostréiculteur, faire de l'accrobranche à Saint Jean de monts. Une expérience riche en découverte que nous aimerions reconduire prochainement si le dispositif se poursuit.

Association ARC EN CIEL VICOMTAIS - Accueil de loisirs « Arc en Ciel »

Rue des écoliers 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

Tél 02 51 62 32 66 - E-mail : accueil-de-loisirs@orange.fr

Site internet : www.arcencielvicomtais.fr





PASS'YON JUDO - SECTION VICOMTAISE

Les activités de la section Vicomtaise de Pass'Yon judo : Judo, Ju-jitsu et taïso.

La saison 2020/2021 est lancée pour la section Vicomtaise de Pass'Yon Judo malgré ce contexte très particulier auquel le club s'adapte au mieux. Nous sommes très contents d'avoir retrouvé nos adhérents d'autant plus que les effectifs ont très peu baissé malgré cette période compliquée que nous connaissons en raison des contraintes sanitaires. Que nos adhérents, et tous ceux qui voudraient nous rejoindre, se rassurent nous appliquons à la lettre les consignes sanitaires dictées par les protocoles de la Fédération Française de Judo et du conseil municipal. Ces protocoles nous ont permis de reprendre notre activité pendant 2 mois, tout en garantissant un maximum de sécurité pour les élèves et ceux qui les accompagnent. Nous avons aussi mis en place un système de règlement qui nous permettra de rembourser tout ou partie des cours qui n'auraient pas pu être réalisés. Malheureusement les cours sont actuellement arrêtés en raison du confinement mais n'hésitez à nous rejoindre dès que notre sport et l'accès aux salles sera de nouveau possible.

Pour cette nouvelle saison, la section accueille un nouveau professeur avec Elie PEROU en remplacement de Nathan PEPION. Elie est un jeune homme dynamique et passionné de judo depuis très longtemps. Il dispose d'un Certificat de Qualification Professionnelle Judo Jujitsu et poursuit sa formation fédérale pour avoir un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport et il suit également une formation universitaire en licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives. Les premiers cours ont tout de suite mis Elie dans le bain, car il se retrouve seul sur un tatami, avec 16 petits samouraïs en face mais il s'en sort très bien ! Son calme, sa sérénité, sa bonne humeur et sa fermeté quand il le faut, font que les cours se passent dans une très bonne ambiance et les enfants sont juste ravis. Bravo et bienvenue à toi Elie.



Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

Groupe	JUDO				JU JITSU	Taïso	Professeurs
	2015 / 2016	2013 / 2014	2011 / 2012	2010 et -	Ados adultes	Ados adultes	
Horaires des cours	Samedi 10h15 11h00	Samedi 11h00 12h00	Vendredi 18h00 19h00	Vendredi 19h00 20h30	Mardi 19h30 21h00	Vendredi 20h30 21h45	
Nbre D'adhérents 2019/2020	10	16	16	16	17	16	2

Cours de Taïso et Ju-jitsu avec le professeur Franck PEPION
En ce moment, la pratique du sport en club est compliquée et décousue mais nous n'allons pas baisser les bras. Il faut donc se soutenir, préserver notre santé et bien sur rester confiant et surtout motivé.
Pour le deuxième semestre 2021, un projet de stage de self défense est en cours de réflexion, à suivre.

Si des personnes souhaitent découvrir une de nos activités, il est tout à fait possible de réaliser une séance d'essai et/ou de commencer au cours de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter :
Laurent BABIN (06 74 03 87 42)
ou Fabrice GARON (07 67 60 13 07)
ou Gaël PLISSONNEAU (06 10 04 85 01)

E-Mail : judoclublachaize@gmail.com
Site internet :
<https://passyonjudo.wordpress.com>



SPORTS ET LOISIRS VICOMTAIS HANDBALL



Au vu du contexte sanitaire actuel, l'ensemble de nos manifestations ont été annulées. Cependant, nous programmerons des temps forts autour du handball vicomtais dès la reprise, que nous espérons le plus tôt possible. N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et notre site web.

Pour patienter durant ce confinement, rétrospective sur le début de saison : Le SLVicomtais a maintenu le contrat de Cécile BRUNAUD qui s'occupe de former nos jeunes relèves.

Nos équipes fanions ont accès à 2 entraînements par semaine, dès les U14. La convention yonnaise des U18, qui évoluent aujourd'hui en National, a été reconduite. Une nouvelle convention a été mise en place pour les U15 au niveau régional. Une vente de pizzas a eu lieu en début de saison. Une seconde sera certainement reproposée si le contexte actuel nous le permet.

Le SLVicomtais s'est également engagé sur le Challenge Voeckler. Il a mobilisé une belle équipe de bénévoles.

Le complexe sportif Cyril DUMOULIN avance. Nous sommes impatients de pouvoir vous y accueillir.

En attendant de frôler ce futur terrain avec nos baskets, notre boutique est toujours ouverte pour vos commandes.



À bientôt sur les terrains !

Réseaux Sociaux :

Facebook : SLVicomtais Handball - Officiel

Instagram : Slvicomtais.handball

Site web : <http://club.quomodo.com/sl-vicomtais>

TENNIS CLUB VICOMTAIS



Une année mouvementée

La saison était pleine de promesses !



Avec une nouvelle structure composée de 2 courts couverts et d'un club house, Le TCV a vu son effectif de licenciés augmenter de plus de 20%, soit plus de 100 licenciés avec toujours une majorité de jeunes.

Cet été, le TCV a lancé une licence découverte tennis et devant le franc succès de l'opération, une nouvelle offre sera proposée l'été prochain.

Concernant les compétitions, pas moins de 10 équipes étaient engagées dont 2 nouvelles : Galaxie pour les 7-8 ans et une 3e équipe sénior.

Après une reprise des entraînements pour les plus jeunes, nous subissons un nouveau coup dur, l'obligation de suspendre nos activités.

En cette période difficile, le TCV remercie l'ensemble de ses adhérents, partenaires, comités, équipes municipales pour leur soutien et leur écoute. Nous ne pouvons qu'espérer une reprise le plus vite possible si les conditions sanitaires nous le permettent.

Le TCV organisera un tournoi interne début 2021, qui sera ouvert à l'ensemble des licencié(e)s.

Pour nous suivre n'hésitez pas à aimer la Page Facebook :
Tennis Club Vicomtais
Et nous contacter par mail :
tennisclubvicomtais@gmail.com



■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans l'impossibilité d'organiser un drive, la bibliothèque ferme ses portes durant les périodes de confinement. Dès que les restrictions sont levées, elle vous accueille tout en continuant d'appliquer les consignes : port du masque obligatoire, respect de la distanciation, pas de lecture sur place...

Renseignez-vous sur le site de la commune. Consultez les informations régulièrement mises à jour : <http://www.lachaizevicomte.fr/fr/information/86899/bibliotheque>

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 15h à 17h30
- Jeudi de 17h à 18h30
- Samedi de 11h à 12h



ANIMATIONS 2021 - JANVIER-AVRIL

Le programme des animations est prévu, de janvier à avril, toujours sous réserve, Covid oblige !

• La bibliothèque participera aux NUITS DE LA LECTURE, samedi 23 janvier. A 18h. Salle Ronsard.

Rencontre et dédicaces : nous accueillerons Suzanne Gachenot, auteure vendéenne, célèbre pour ses deux premiers romans, « Marguerite » et « Sombre été » qui ont remporté un vif succès. Très belle écriture, thèmes très différents mais tout aussi passionnants. Echanges avec le public suivis d'un apéritif convivial si les conditions le permettent.



• Les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 10 ans se retrouveront pour L'HEURE DU CONTE, à la bibliothèque, au cours des vacances scolaires, sur inscription pour une bonne organisation :

- Jeudi 25 février à 11h
- Jeudi 29 avril à 11h

• Rendez-vous littéraire pour adultes (à partir de 15 ans) :

À l'occasion du Printemps des Artistes, le samedi 20 mars, la bibliothèque propose un CAFÉ LECTURE à 16h, lire, écouter, partager... Rejoignez-nous pour ce moment convivial autour des livres.

Café Lecture aussi le jeudi 22 avril à 14h30 à la bibliothèque.

• **NOUVEAU ! La bibliothèque prévoit d'organiser un Atelier d'écriture, avec le soutien de la municipalité et la collaboration de la commission culturelle ;** il sera animé par Pascale Martineau. Les séances d'essai gratuites prévues en novembre ont été annulées. De nouvelles dates seront proposées en janvier : soyez attentifs aux annonces faites sur le site comme il a été recommandé plus haut.

Renseignements : bibliothequelachaize@orange.fr

■ ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE (AVJ)

Cours de portugais et d'anglais 2020 / 2021

Début septembre, nous avons essayé de relancer nos cours de portugais et d'anglais, mais nous avons rencontré des difficultés.

Si deux cours hebdomadaires d'anglais ont pu être maintenus dans un premier temps, en respectant les consignes sanitaires, les cours de portugais ont hélas dû, faute de participants en nombre suffisant, être abandonnés pour cette année. Seul le cours du lundi a pris une nouvelle forme, plus libre, pour devenir un groupe d'échanges en portugais. L'ensemble de ces cours a toutefois dû être suspendu avec le confinement, et nous espérons les redémarrer dès que l'évolution de la situation sanitaire nous le permettra.

Rond point Sangalhos

Depuis quelques mois, notre équipe travaille sur un projet que nous a confié la municipalité, à savoir l'aménagement du rond point Sangalhos à l'entrée de La Chaize le Vicomte, pour y représenter l'amitié franco-portugaise et le jumelage entre Sangalhos et notre commune. Une première maquette a été réalisée et fait l'objet d'échanges et de réflexions entre l'AVJ et l'équipe municipale. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet, notamment au cours de notre prochaine assemblée générale.

Assemblée générale 2021

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le vendredi 5 février 2021, à 20h30, à la petite salle du Moulin Rouge.

Soirée portugaise 2021

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin municipal. La date qu'il fallait lire pour la prochaine édition de notre soirée portugaise est le samedi 9 octobre 2021.



■ ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS

Quelques nouvelles de l'association...



Cet été, nos activités, les visites et balades, puis les journées européennes du Patrimoine, ont connu un succès correct vu la situation ; une quarantaine de personnes masquées ont assisté à chaque balade.



Malgré ces conditions peu idéales, les contes de Colette, « la Vicomtesse », ont été appréciés. Les visites des journées européennes du patrimoine ont attiré une cinquantaine de visiteurs, souvent déçus de ne pouvoir entrer à l'intérieur de l'église. Ce sera peut-être pour l'année 2021, si les travaux et la situation sanitaire le permettent.

En effet, pour l'instant, tous nos projets, comme ceux des diverses associations, sont à l'arrêt.

Les 10 et 11 novembre, était prévue une exposition avec l'amicale des Ardennais de Vendée. Les écoles devaient également la visiter. Et nous devions terminer par une conférence de Christophe Dubois, auteur d'un livre sur cet exode des Ardennais vers la Vendée en mai 1940. Sur les 82 000 Ardennais réfugiés en Vendée, 370 étaient à La Chaize. Cette présence a marqué les plus anciens de la commune qui s'en souviennent encore. C'est pourquoi cette exposition et cette conférence étaient attendues. Hélas, le confinement et la circulation du virus nous obligent à tout reporter. En 2021, nous l'espérons. Peut-être en mai pour marquer les 81 ans de cet exode.

Et nos autres activités ? Pour l'instant, nous organisons comme si tout était possible. Notre AG a lieu habituellement fin janvier. L'exposition « Le Printemps des Artistes », en mars, à l'équinoxe, soit les 19 - 20 et 21 mars 2021. Nous avons d'abord recontacté les artistes prévus l'an passé. Le voyage à Fontevraud, remis de 2020, aurait lieu fin avril (samedi 24) avec inscriptions à l'AG. Nous organisons aussi régulièrement un concert ; l'an passé les « chants de marins » en février.

Que deviendront ces activités en 2021 ? Combien de temps dureront les restrictions actuelles ? Nous n'avons évidemment pas de réponse, mais dès que nous le pourrons, nous serons prêts pour relancer tous nos projets.

Pour l'instant, soyons prudents et respectons les consignes sanitaires. Les témoignages des personnes touchées par la covid, montrent que ce n'est vraiment pas anodin.

Bonne fin d'année à tous.
Pour APV, D. BRÉMAND



■ AMBIANCE VICOMTAISE



LA MUSIQUE MASQUÉE, UNE ASSO EN PÉRIL...

Comme beaucoup d'associations, à La Chaize-le-Vicomte comme partout ailleurs, au moment de la rédaction de cet article, nous subissons le deuxième confinement. Le premier de Mars dernier est encore dans nos mémoires avec une fin d'année interrompue du jour au lendemain et, à peine remis sur les rails avec la rentrée de septembre, une nouvelle fermeture intervient avec beaucoup d'interrogations concernant les semaines à venir.

Dès lors, face à ce constat, que répondre à nos élèves et leurs parents qui nous font part de leurs incompréhensions ? La solidarité est plus que jamais le mot d'ordre pour affronter ce nouveau confinement. Tout comme lors du premier épisode sanitaire, nous travaillons actuellement sur les modalités de remboursement des cours annulés et une communication dite « de crise » est mise en place. De plus, nous avons demandé à notre Directeur Pédagogique David LACROIX (qui enseigne la guitare au sein de l'école) de gérer la communication inter-professeurs afin que le contact avec leurs élèves ne soit pas interrompu durant cette période. Nous tenons à les remercier tous pour la confiance qu'ils nous accordent.

À ce jour, nous ne sommes plus que cinq membres dans le bureau avec des tâches dédiées à chacun, mais je vais insister sur le fait que nous sommes des bénévoles et que nous avons également une vie de famille et une vie professionnelle à gérer de front. Le premier confinement a été lourd de conséquences financières et de démarches supplémentaires à gérer. La crainte est à nouveau présente aujourd'hui et nous sommes face à une problématique alarmante : le manque de bénévoles au sein du bureau...

Nous relançons donc une nouvelle fois aujourd'hui cet appel urgent aux parents et élèves adultes qui seraient intéressés pour rejoindre le bureau, il en va de la survie de l'association car sans bénévoles, plus d'école... Ce constat alarmant reflète la situation à ce jour mettant en péril l'avenir de l'association.

Je termine enfin sur un sincère et profond remerciement destiné aux membres du bureau d'Ambiance Vicomtaise, les acteurs de l'ombre sans qui cette belle aventure musicale Vicomtaise serait impossible. Plus que jamais, prenez soin de vous, en musique évidemment.

Thomas PASTOR, Président d'AMBIANCE VICOMTAISE - Contact : 06.31.52.82.23



■ THÉÂTRE - ACTE 1

Notre troupe prépare un spectacle tout public (pour petits et grands) intitulé « Contes théâtraux pour enfants mais pas seulement ».

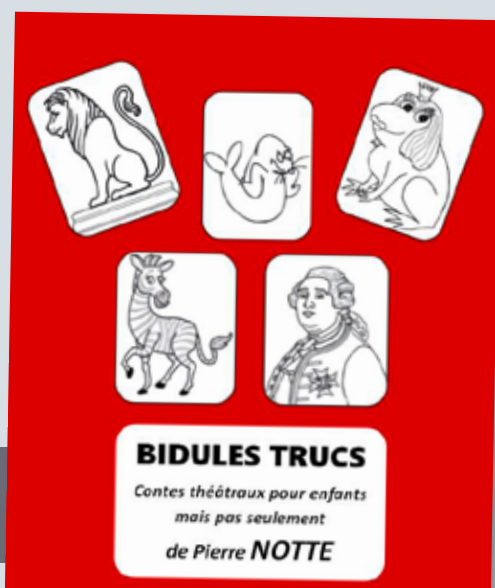
Il mettra en scène en première partie des textes de Pierre NOTTE extraits de « Bidules trucs », et en seconde partie « Le petit chaperon rouge » de Joël POMMERAT.

« Ce spectacle s'adresse aux enfants bien sûr, mais aussi à la part d'enfance que chaque adulte garde en lui pour vieillir un peu moins vite. »

Il sera présenté à la petite salle du Moulin Rouge de La Chaize le Vicomte :

- le vendredi 26 mars 2021 à 20h30,
- le samedi 27 mars 2021 à 20h30,
- le dimanche 28 mars 2021 à 15h00,
- le vendredi 2 avril 2021 à 20h30,
- le samedi 3 avril 2021 à 20h30.

Réservations : au 06.15.70.44.00 (laisser un message) ou par mail à acte1.lachaizelevicomte@orange.fr



■ CENTRE DE SECOURS

Comme vous tous, le centre de secours a vécu une année où il a fallu s'adapter face à la crise sanitaire, afin de réaliser au mieux et en toute sécurité l'ensemble de nos missions.



Malgré cette période de confinement, le centre de secours, par l'intermédiaire de ces 5 femmes et 27 hommes, a réalisé 395 interventions décomposées en : 252 secours à personne à domicile, 69 accidents de la route, 67 incendies et 17 opérations diverses. Malgré tout, 21 interventions n'ont pas pu être réalisées par manque de personnel, ce qui a engendré l'intervention de centres voisins. Nous intervenons en 1er secteur d'appel sur la commune de La Chaize-le-Vicomte, Fougeré et La Ferrière, et en secteur de renfort principalement sur la Roche-sur-Yon.

Cette année, le centre de secours a vu l'arrivée d'un nouveau véhicule de soutien opérationnel et logistique qui intervient sur l'ensemble du Département. Sa mission est d'être en appui pour le personnel sur des interventions de grande ampleur ou de grande durée.

Pour réaliser toutes ces interventions, le centre de secours à besoin d'hommes et de femmes. Si vous avez entre 18 et 50 ans, l'envie d'aider les autres avec un souci de mission de service public, le centre de secours pourra vous accueillir. Pour tout contact ou renseignement, adressez vous au chef de centre, lieutenant Pascal CHUPEAU au 06.03.23.33.30 ou par mail à pascal.chupeau@sdis-vendee.fr.

Cette année, le centre de secours n'aura pas sa traditionnelle Sainte Barbe, c'est pour cela que l'ensemble des sapeurs du centre se joignent à moi pour vous souhaiter, avec un peu d'avance, tous nos vœux pour l'année 2021.

Lieutenant Pascal CHUPEAU
Chef de centre



La distribution de nos calendriers est vitale pour notre amicale, elle a été interrompue par le contexte sanitaire cette année. Nous la reprendrons dès que possible, afin de faire perdurer les moments conviviaux et essentiels de notre Centre de Secours. Veuillez à accueillir du mieux possible nos sapeurs-pompiers, malgré le retard prévisible de cette distribution.

Amicalement,
Caporal Emeric BONIOU, Président de l'Amicale

■ CELLULE ASSOCIATIONS

La commune de La Chaize-le-Vicomte est présente auprès des associations pendant toute la durée de la crise liée à l'épidémie de Covid-19.

Pour toute question relative au fonctionnement de votre association durant le confinement, liée à la continuité de votre activité ou pour un soutien dans vos démarches, vous pouvez nous écrire à mairie@lachaizelevicomte.com ou contactez-le 02 51 05 70 21.

Depuis le début de cette crise, élus et services municipaux travaillent à vos côtés pour maintenir ce lien associatif si précieux dans notre commune.



■ PORTRAITS DE BÉNÉVOLES !



Nicole Mahé



Dominique Gilbert



Marie-Claire Coutaud



Christelle Poiraud



Claudette Bouchiaire



Gemma Ratier



Aurélie Sachot



Jacky Poiraud



Jeannette Bousseau



Josette Chupeau



Marie Alice Tourancheau



Marie-Madeleine Poiraud



Marie-Paule Libaud



Marie-Thérèse Boudaud

Un grand Merci aux couturier(ères) et à la Cellule d'appel !

- Sans oublier
- Brigitte Calteau
 - Roselyne Sarrazin
 - Catherine Lucas
 - Marie Hélène Savin
 - Geneviève Gilbert
 - Louissette Rembaud
 - Lucette Carré
 - Sylviane Chambrélin...

■ RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE BRUIT ?

Les activités de bricolage, jardinage..., réalisées par des particuliers à partir d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, ne peuvent être effectuées que pendant les tranches horaires suivantes :

- du lundi au vendredi : 08h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- samedi : 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00 • dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00

■ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (seules les naissances dont les parents ont donné leur autorisation figurent dans la liste).

BERTRAND Romy.....	11/09/2020
DUDIT CHARRIER Thimothée.....	04/09/2020
DAVIET Elsa.....	11/08/2020
COUBRONNE Abel.....	30/07/2020
GILBERT Lino.....	21/07/2020
LOIZEAU Théa.....	02/07/2020
BIZON Capucine.....	07/07/2020
GUYONNET Clément.....	11/07/2020
GRELIER Maëlle.....	23/06/2020

DÉCÈS

BIZIER Philippe.....	16/10/2020
VINCENT Narcisse.....	03/10/2020
MONTASSIER Georgette veuve GUILLEMENT.....	15/09/2020
SOURISSEAU Camille.....	15/09/2020
LIARD Pierre.....	08/09/2020
REMLAUD Ghislaine veuve BESSONNET.....	23/08/2020
TESSIER Sylvie épouse HERMOUET.....	21/08/2020
VIC Jacqueline veuve LEFAUCHEUX.....	10/08/2020
BOURON Pascal.....	12/07/2020

MARIAGES (seuls les mariages dont les mariés ont donné leur autorisation figurent dans la liste).

BERNARD Manuel et BARROCHÉ Aurélie.....	31/10/2020
PERROTIN Willy et BRIN Elodie.....	26/09/2020
HERVÉ Thony et ORVEAU Justine.....	12/09/2020
MAINGAUD Cyril et PONCELET Christelle.....	05/09/2020
ROUSSELOT David et BONNIN Marie.....	08/08/2020
HERMOUET Richard et BONNEAU Aline.....	11/07/2020



■ RECYCLAGE DES SAPINS

Du 1^{er} au 15 janvier, déposez directement vos sapins près de chez vous !

Cette année encore, La Roche Agglomération lance l'opération gratuite « recyclage de sapins » afin de valoriser les déchets verts après les fêtes de Noël.

Nous vous proposons de déposer votre sapin de Noël (sans le sac à sapin) rue du Souvenir à proximité du local technique municipal et du cimetière. Un espace sera dédié à cet effet.



■ SÉCHERESSE 2020

La Chaize-le-Vicomte, comme de nombreuses autres communes du Département de la Vendée a connu un épisode de sécheresse important en 2020.

Ce phénomène combiné à des épisodes pluvieux d'automne, a pu engendrer des mouvements de terrain différentiels susceptibles d'occasionner des désordres sur certains bâtiments.

Depuis la fin de l'été 2020, des administrés ont constaté l'apparition de fissures conséquentes et se sont rapprochés de nos services. Ainsi, afin de constituer un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2020 auprès de Monsieur le Préfet en début d'année 2021, il est demandé aux administrés de la commune ayant constaté des fissures sur leur habitation au cours de l'année, de présenter une demande écrite en mairie avec photos avant fin janvier 2021. Ils doivent également, déclarer ces dommages dès constatation à leur assureur.



LA MAIRIE • 4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
Tél. : 02 51 05 70 21
mairie@lachaizelevicomte.com
www.lachaizelevicomte.com

